



VOTRE COMMUNE VOUS INFORME

Soutien de la Confédération pour un projet communal



Sous l'intitulé «Projets-modèles pour un développement territorial durable», la Confédération a lancé un appel d'offre pour des projets-modèles visant à mettre en place des approches innovantes pour renforcer la qualité de vie, la diversité, la compétitivité et la solidarité territoriale tel que le prévoit le Projet de territoire Suisse.

Parmi les 149 projets déposés au total, 33 viennent d'être retenus et bénéficieront d'un soutien d'environ 3,7 millions de francs pour la période 2014-2018. Le projet proposé par la Commune de Val-de-Ruz a été sélectionné et s'intitule «Co-citoyenneté: une intégration innovante et ambitieuse de la population pour une urbanisation durable» et s'inscrit dans la thématique de la mise en œuvre de l'urbanisation à l'intérieur du milieu bâti, thématique qui est au cœur de la démarche de la Commune qui s'attèle maintenant à l'élaboration d'un plan d'aménagement local à l'échelle de l'ensemble de son territoire.

Le soutien de la Confédération vise notamment à encourager la participation de la population à la réflexion, à fournir des informations pour adapter et développer les politiques à incidences territoriales de la Confédération, à provoquer des échanges d'expériences – dès l'automne 2014 – entre les différents porteurs de projets.

Après la tenue d'ateliers thématiques en automne 2013, les nouveaux réseaux d'acteurs suscités par la Commune – dont quatre sur cinq viennent de tenir une première séance début juin – constituent un pas supplémentaire pour donner vie et concrétiser le projet-modèle dont nous portons la responsabilité. Les réseaux d'acteurs restent toujours ouverts (sur simple contact auprès de la chancellerie communale) aux personnes intéressées.

Armand Blaser, conseiller communal

Actualités

Les vacances d'été approchent à grands pas

Le contrôle des habitants vous recommande de vérifier assez tôt la validité des documents de voyage – passeport et carte d'identité.

Pour une carte d'identité, le délai de livraison est d'une dizaine de jours ouvrables. Le demandeur doit se présenter personnellement avec une photo récente et l'ancienne carte d'identité. Les personnes mineures doivent être accompagnées d'un représentant légal. L'émolument perçu est de CHF 70.- pour un adulte et CHF 35.- pour un mineur.

Pour l'établissement d'un passeport ou un combi (passeport et carte d'identité), il faut préalablement prendre rendez-vous par téléphone au 032 889 08 89 - Service des documents d'identité, rue de Tivoli 22 à Neuchâtel.

En cas de perte ou de vol, une déclaration à la Police neuchâteloise doit être préalablement effectuée puis amenée à l'administration.

Le contrôle des habitants est à votre disposition pour tous renseignements complémentaires au 032 886 56 23 ou contrôle-des-habitants.val-de-ruz@ne.ch.

Anniversaires et jubilés

Fêteront en juillet 2014,

- Geike Marlène et Erwin à Cernier leurs 50 ans de mariage;
- Golay-Rickly Madeleine et Philippe à Fontainemelon leurs 50 ans de mariage;
- Junod Milly et Jean-Paul à Dombresson leurs 50 ans de mariage;
- Dänzer Frédéric à Dombresson ses 90 ans;
- Houriet Madeleine aux Hauts-Geneveys ses 90 ans.

Pour une Coupe du monde de football sans accident

Le 12 juin, la Coupe du monde de football a débuté au Brésil. Ceux qui ne se contentent pas de la regarder prennent du plaisir en tapant eux-mêmes dans le ballon rond. Il n'est pas surprenant que le football soit le sport le plus populaire du monde et l'un des plus pratiqués en Suisse.

Outre des capacités techniques et tactiques, ce jeu dynamique exige aussi force, rapidité et endurance. Lors de tournois à six ou de matchs amicaux, les footballeurs amateurs ont deux à trois fois plus de risques de se blesser que lors de rencontres organisées par les clubs de football.

Cela s'explique par un équipement souvent inadapté et le manque d'entraînement qui permet d'habituer le corps à l'effort.

Conseils:

- échauffez-vous avant de jouer, en courant ou en faisant des exercices;
- jouez fair-play;
- portez des chaussures à crampons et des protège-tibias. Les gardiens de but porteront en plus des pantalons longs et des gants;
- renoncez à l'alcool avant et pendant le jeu ou les compétitions.

Plus d'informations sur www.bpa.ch.



Vie pratique

Cartes journalières CFF

La Commune de Val-de-Ruz est en possession de six abonnements journaliers CFF qu'elle met à disposition des habitants pour le prix de CHF 40.- l'unité.

La carte journalière donne droit à un nombre illimité de courses en 2^e classe sur les lignes du rayon de validité de l'abonnement général.

Les cartes peuvent être réservées, même plusieurs semaines à l'avance, auprès de l'administration communale, rue de l'Épervier 6 à Cernier, pendant les heures d'ouverture des guichets ou par téléphone au 032 886 56 23. Elles doivent être retirées dans les 48h dès leur réservation, faute de quoi elles seront remises en vente.

Les disponibilités peuvent être consultées sur le site internet de la Commune.

Principaux services communaux

Bureau communal de Cernier Epervier 6, 2053 Cernier

Contrôle des habitants et état civil	032 886 56 23
Gérance du patrimoine	032 886 56 28
Sports-loisirs-culture	032 886 56 33

Bureau communal des Geneveys-sur-Coffrane Charles-l'Éplattienier 1, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

Eaux et environnement	032 886 46 40
Urbanisme et aménagements	032 886 56 21
Sécurité	032 886 56 32
Travaux publics et déchets	032 886 56 35

Manifestations

L'école en fête

La Commune de Val-de-Ruz est heureuse d'annoncer les fêtes de fin d'année scolaire des collègues:

- Boudevilliers et Valangin, 27 juin dès 19h00, au collège de Boudevilliers;
- Cernier, 20 juin dès 16h00, au collège;
- Chézard-Saint-Martin, 3 juillet dès 18h00, place du Boveret;
- Coffrane, 27 juin dès 18h30, au collège;
- Dombresson, 3 juillet dès 18h00, au collège;
- Fontainemelon, 27 juin dès 19h00, au collège;
- Fontaines, 27 juin dès 17h00, au collège;
- Le Pâquier, 4 juillet de 09h00 à 14h00, au collège et à la place de pique-nique;
- Les Geneveys-sur-Coffrane, 27 juin dès 18h30, au collège;
- Les Hauts-Geneveys, 27 juin dès 16h00, au collège puis aux Gollières;
- Montmollin, 27 juin dès 18h30 et 28 juin dès 17h00, au collège;
- Savagnier, 2 juillet dès 17h00, au collège.

Aucune manifestation n'est prévue cette année au collège de Vilars.

Prochaine séance du Conseil général

Le Conseil général est convoqué le **lundi 30 juin 2014 à 19h30** à la salle polyvalente de Fontaines. L'ordre du jour est le suivant:

1. appel;
2. adoption du procès-verbal de la séance du 28 avril 2014;
3. communications du président;
4. rapports d'activités des différentes commissions et des délégués, selon l'article 5.11 du règlement général;
5. nomination du bureau;
6. comptes et gestion 2013;
7. demande d'un crédit d'engagement de CHF 3'550'000.- dans le cadre de la réalisation d'une route d'accès à la zone industrielle de Fontaines;
8. régularisation des transactions immobilières relatives à la construction du tunnel sous la Vue-des-Alpes (H20) sur les cadastres de Boudevilliers, des Hauts-Geneveys et de Fontainemelon;
9. demande d'un crédit d'engagement de CHF 160'000.- pour la rénovation et l'isolation des façades du bâtiment sis à l'Avenue Robert 26 à Fontainemelon;
10. modification de l'arrêté concernant la perception de divers taxes et émoluments communaux, du 18 février 2013, concernant la taxe d'exemption de l'obligation de servir;
11. ouverture en continu des accueils parascolaires de Cernier, Fontaines, Fontainemelon et Les Hauts-Geneveys ainsi que l'augmentation de 10 places d'accueil au sein de la structure de Fontaines, et intégration de l'accueil parascolaire le Côtillon (Vilars) au sein de l'accueil pré- et parascolaire de Val-de-Ruz;
12. rapport d'information relatif à la zone réservée du village de Savagnier;
13. motions et propositions;
14. interpellations et questions;
15. communications du Conseil communal.

Fête nationale 31 juillet 2014 à Engollon: recherche de bénévoles

A la suite du succès des précédentes éditions, la Fête nationale va une nouvelle fois se dérouler sur le magnifique site d'Engollon. Cette manifestation ne peut être réussie sans la participation et l'implication de nombreux bénévoles.

Vivez de l'intérieur cette belle fête et inscrivez-vous en tant que bénévole au moyen du formulaire se trouvant sur le site internet communal à l'adresse www.commune-val-de-ruz.ch.